

Réseau Courte-Echelle

Ile-de-France

Membres

Festival Théâtral du Val d'Oise, Rosny-sous-Bois, Les Lilas, Clichy-sous-Bois, Saint-Denis, Gennevilliers, Festival Premières rencontres, Arcueil, 1.9.3. Soleil (le théâtre Paris-Villette s'est associé en 2016 et postulera pour revenir en 2018)

Représentant :

Caroline Prost / 1.9.3. Soleil !

Historique/caractéristiques

* Né en 2014 des acteurs du terrain (5 lieux municipaux et 3 festivals au départ du projet)
* Soutien des projets pour la toute petite enfance (6 mois - 2 ans)
* A l'initiative de l'association 1.9.3. Soleil! (festival pour les tout-petits - 0-4 ans, pôle ressource, portail sélectif des spectacles très jeune public en Ile-de-France, à l'initiative également d'un réseau de compagnies très jeune public Ile-de-France – collectif Puzzle).

Objectifs généraux

- Défendre la création de projets de qualité à destination du très jeune public
- Soutenir les compagnies dans leurs projets artistiques très jeune public de la création à la diffusion
- Encourager la présence des compagnies dans les lieux de la petite enfance sur le temps de la création pour nourrir le processus artistique
- Encourager la rencontre avec des publics qui ne se déplacent pas dans les salles de théâtres avec des créations qui peuvent être jouées en extérieur ou dans les crèches

Fonctionnement

- * 1er projet soutenu en 2015/2016
- * Jusqu'à 2 projets proposés par les membres du réseau en décembre
- * Chaque partenaire a une voix
- * Pré-sélection en janvier de 3 à 4 projets qui sont présentés par les compagnies
- * 1 projet soutenu au final

Montant des coproductions

850 € / partenaire coproducteur
5 950 € en 2015/2016 au total

Soutiens complémentaires et accueil des tutelles

Aide du Département de la Seine-Saint-Denis à la compagnie soutenue par le réseau (env. 5 000 €)
Aide de la DRAC (10 000 € au titre de la résidence, à confirmer chaque année - dont 2 000 € dédiés à la coordination du réseau)

Gestion du fond mutualisé

L'association 1.9.3. Soleil collecte les parts de coproduction de chaque partenaire et les redistribue dès réception à la compagnie soutenue.

Pilotage

- * Coordination par 1.9.3. Soleil!
- * En cas de départ d'un partenaire, son retour est soumis au vote des partenaires restants

Critères d'éligibilité

- * S'adresser au tout jeune public (6 mois - 2 ans)
- * Disponibilité de l'équipe pour assurer de l'action culturelle sur les communes des lieux partenaires
- * Possibilité d'avoir une version plein air ou crèche appréciée (important pour certains partenaires)

Droits de suite

Néant

Limites

- * Administrativement pour les villes, il est difficile d'engager la part de coproduction en amont de la création.

Période de candidature pour les compagnies

Novembre/décembre de la saison n-1. Ex : nov/déc 2017 pour une création entre janvier et mai 2019

Projets soutenus les 3 dernières années

2015/2016 : "Un mouton dans mon pull", Théâtre T
2016/17 : triptyque "Soleil", "Lune", "Entre chien et loup" de la cie Kivuko
2017/18 : "Vox", Cie La Balbutie